



Déclaration liminaire du 22 janvier 2014

Monsieur COUTY, Madame LENOIR-SALFATI, Mesdames, Messieurs,

La presse titre à volonté que la colère monte entre les Sages-femmes et les Médecins. Nous nous inquiétons de la tournure que prennent les événements.

Depuis le début du mouvement nous avons alerté le ministère sur l'urgence à donner une feuille de route qui clarifie le cadre dans lequel nous pourrions négocier.

L'absence de position politique fait monter les corporatismes et remet en cause la complémentarité des acteurs de santé.

Les sages-femmes que nous représentons ne se sentent pas en guerre, contrairement à ce que prétend le Collectif. Elles demandent juste à exercer en bonne intelligence l'ensemble de leurs compétences médicales avec une reconnaissance salariale conséquente à la clé.

Cela passe par la création d'une filière médicale dans la Fonction Publique.

Ceci étant, nous rappelons que nos compétences sont inscrites dans le CSP, qu'elles ne sauraient être remises en cause.

Sages-femmes et Médecins ont chacun leur place au sein de la périnatalité et permettent ainsi de répondre à toutes les demandes des femmes, des mères, et des couples.

Dans les conditions sus citées, nous renouvelons notre exigence de ne pas laisser les médecins cantonnés à un rôle d'arbitres pour décider de notre avenir professionnel.